

BEAUFORTIA

SERIES OF MISCELLANEOUS PUBLICATIONS

ZOOLOGICAL MUSEUM OF THE UNIVERSITY OF AMSTERDAM

No. 176

Volume 14

February 19, 1968

Quelques données sur six espèces de Mégachiroptères de la République de Guinée

JO VAN ORSHOVEN & P. J. H. VAN BREE

ABSTRACT

A collection of Megachiroptera captured in mistnets at Kankasili (10° 11' N, 12° 29' W), Republic of Guinea, Africa, during 1966—1967, is described. The following species were represented: *Rousettus aegyptiacus* (10 specimens), *Lissonycteris angolensis* (2 specimens), *Epomophorus gambianus* (1 specimen), *Epomops buettikoferi* (13 specimens), *Micropteropus pusillus* (104 specimens) and *Nanonycteris veldkampii* (4 specimens). Measurements, as well as descriptions of the colours and of the palatal ridges of the bats are given.

INTRODUCTION

Pendant la sixième expédition néerlandaise pour l'étude des Chimpanzés en République de Guinée (1966—1967), le premier auteur a eu également l'occasion de capturer une centaine de chauves-souris. Comme les chiroptères de Guinée sont relativement peu connus, les auteurs estiment que les notes suivantes peuvent être utiles pour des études ultérieures dans ce pays.

TECHNIQUES ET MÉTHODES

Pendant plus de trois mois, l'expédition a séjourné dans un camp établi en savane guinéenne (Kankasili, région de Souguéta, République de Guinée), près d'une rivière (Bandi), bordée par une galerie forestière. Quatre filets japonais (utilisés normalement pour capturer des oiseaux destinés au baguage), installés près du camp, sont restés au même endroit depuis le 15 novembre 1966 jusqu'à la fin de février 1967. Les spécimens capturés ont été empaillés par M. Bangura Jusu et M. Bangura Maré et pourvus d'un numéro en matière plastique. S'il n'y avait pas lieu de préparer directement les individus pris dans les filets, ils étaient aussitôt mis en liberté. Les crânes

Reçu: le 9 novembre 1967

[177]

portant les mêmes numéros que les peaux correspondantes ont été nettoyés au Muséum Zoologique à Amsterdam. En vue de la détermination, la peau sur le palatum est laissée intacte. Un seul chiroptère est conservé en alcool. Malheureusement les circonstances en Guinée ne permettaient pas de prendre des mensurations sur l'animal vivant, ni de les peser, ni même de noter le sexe.

Toutes les mensurations de longueurs (effectuées à Amsterdam) sont exprimées en millimètres. La longueur de l'avant-bras est mesurée du côté gauche; les mensurations des dents sont faites presque toujours sur la mâchoire supérieure gauche et la mâchoire inférieure droite. La détermination des couleurs est effectuée d'après les tables de couleurs de Ostwald (1939) et elles ont été converties à l'aide du livre de Zimmerman (1952) en couleurs de Ridgway (1912). Comme la coloration peut être complexe, les déterminations sont effectuées toujours au même endroit; pour la face dorsale dans la région située entre les épaules et la queue, pour la face ventrale, comme une tache ventrale peut être présente, sur les flancs du ventre.

Pour la détermination, les auteurs ont utilisé premièrement le livre de Rosevaer (1965) et ensuite les publications citées dans la bibliographie.

RÉSULTATS

L'endroit de capture (10° 11' N, 12° 29' W) est situé à une altitude inférieure à 500 m. Les nuits sont relativement si fraîches qu'un feu de camp est nécessaire pendant les soirées. Une température minimale de 8° 5 C est notée deux fois à 6 h du matin pendant le mois de janvier.

Les 134 chauves-souris rapportées appartiennent toutes au groupe des Mégachiroptères; aucun Microchiroptère ne fut pris ce qui est tout à fait compréhensible, vu la méthode de capture déjà mentionnée. La grande majorité des spécimens provient de deux filets, placés respectivement le long de la rivière et en face du camp contre la galerie forestière. Le troisième filet, placé à quelques mètres de ce dernier n'a livré que quelques exemplaires. Aucune capture n'est signalée dans le quatrième filet, installé à une trentaine de mètres de la galerie en milieu plus ouvert entre deux citronniers portant des fruits mûrs. Pendant plusieurs jours, aucune prise est signalée. La meilleure capture (8 janvier 1967) consiste en 9 chiroptères appartenant à trois espèces différentes: *Rousettus aegyptiacus* (Geoffroy, 1810), *Micropteropus pusillus* (Peters, 1867), et *Nanonycteris veldkampii* (Jentink, 1888). Ces observations peuvent indiquer que certains endroits constituent des routes aériennes souvent ou parfois fréquentées et que d'autres lieux ne sont pas visités par ces chiroptères. Ces routes sont utilisées par des individus appartenant à des espèces et genres voisins ou entièrement différents. Il n'est pas exclu qu'ils volent ensemble et consomment en même temps les mêmes fruit dans les mêmes arbres (voir aussi Brosset, 1966 : 39).

Dans ce travail les auteurs ont utilisé la nomenclature de Rosevaer (1965) pour faciliter une comparaison. Cependant, ils doutent sérieusement de la validité de certains genres, comme *Epomops* Gray, 1860, *Micropteropus* Matschie, 1899 et *Nanonycteris* Matschie, 1899.

Dans la description des espèces la coloration est toujours indiquée, cependant les auteurs estiment qu'une valeur très relative doit être attribuée à ce caractère, certainement si on ne dispose que de peaux séchées ou de spécimens conservés dans l'alcool ou le formol. En effet, les variations de couleur interspécifiques semblent être souvent plus faibles que les variations intraspécifiques. En plus de ces difficultés et de la complexité de la coloration, les différences de couleurs chez les spécimens en collection peuvent être causées par le traitement subi, comme le séchage au soleil ou à l'ombre, la mise au formol ou à l'alcool (voir aussi Sanderson, 1940 : 635).

Les 134 Mégachiroptères rapportés appartiennent à six espèces différentes:

- *Rousettus aegyptiacus* (Geoffroy, 1810)
- *Lissonycteris angolensis smithi* (Thomas, 1908)
- *Epomophorus gambianus* (Ogilby, 1835)
- *Epomops buettikoferi* (Matschie, 1899)
- *Micropteropus pusillus* (Peters, 1867)
- *Nanonycteris veldkampii* (Jentink, 1888).

***Rousettus aegyptiacus* (Geoffroy, 1810)**

Le matériel consiste en 8 spécimens empaillés avec crânes séparés, une peau et un crâne.

La variabilité des mensurations, reproduites dans le tableau I est trop grande pour considérer ce groupe entier comme *R. aegyptiacus occidentalis* Eisentraut, 1959. Une analyse plus poussée et une comparaison directe avec les types sont prévues.

La coloration de la région dorsale est généralement brun sépia (d'après Ridgway Verona Brown, parfois Bone Brown ou Clove Brown). Une zone triangulaire plus claire et moins velue se situe dans la région de la nuque (observée sur spécimens séchés) et se termine dans la région interscapulaire. La face ventrale (d'après Ridgway Drab ou Olive Brown) est plus claire que la dorsale et est caractérisée par un reflet gris vert. La région du cou est encore plus claire et moins velue. Les poils ventraux sont légèrement plus courts que les dorsaux, ces derniers mesurant quelques millimètres. Les ailes repliées à côté du corps sont d'un brun très foncé (d'après Ridgway Chaetura Black). La queue, très rudimentaire, ne peut être mesurée sur spécimens séchés. A une exception près (VO.31), le crâne ne possède pas de crête sagittale.

Dans le tableau de mensurations la formule des plis palataux selon Eisentraut (1959) est également mentionnée (voir fig. 1). Le premier pli palatal relie les canines supérieures et peut être irrégulier au milieu du palatum. Les deuxième et troisième plis, légèrement courbés vers l'avant, sont parallèles entr'eux et très réguliers de forme; ils relient respectivement les deuxième et troisième prémolaires. Le quatrième pli reliant les premières molaires est parfois interrompu au milieu; parfois ses extrémités n'atteignent pas la rangée des dents. Le pli suivant, qui relie les dernières molaires est recourbé au milieu du palatum en pointe, dirigée vers l'arrière. Les quatre

plis suivants sont généralement armés de petites dents dirigées vers l'avant. Un pli supplémentaire non complet est présent chez trois spécimens. Ce caractère est typique pour *Rousettus a. aegyptiacus* (voir Eisentraut, 1959). Le dernier des plis palataux suit les bords postérieurs du palatum postdentaire.

La longueur des processus orbitaux, ainsi que la forme des lignes de sutures sur le crâne, diffèrent pratiquement chez tous les individus; mais ces derniers caractères sont essentiellement fonction de l'âge et de sexe.

TABLEAU I : Mensurations de 10 spécimens de *Rousettus aegyptiacus* (Geoffroy, 1810).

	VO.7	VO.31	VO.32	VO.33	VO.42	VO.128	VO.131	VO.53	VO.129	VO.17
L.Av.Bras	79,0	96,6	96,6	84,8	84,3	88,7	-	87,4	95,0	85,1
L.Tot.Crâne	-	-	-	-	-	41,7	-	-	42,0	-
Larg.Zyg.	-	28,2	26,2	-	-	23,7	24,4	24,3	24,2	-
C-M ²	-	16,7	16,5	15,3	15,5	16,1	-	15,0	16,5	-
M ² -M ²	-	13,8	12,5	12,6	11,9	12,6	-	12,0	12,8	-
L. Pal. °	-	22,0	22,0	-	-	21,5	19,6	-	21,8	-
L. Rostre	-	15,0	15,3	14,1	13,4	13,7	13,3	13,6	14,9	-
P ³ Long.	-	2,8	2,5	2,5	2,7	2,8	2,7	2,6	2,8	2,7
Larg.	-	1,6	1,7	1,4	1,5	1,6	1,5	1,5	1,5	1,5
P ⁴	-	3,0	2,8	2,8	2,9	2,9	2,9	2,9	3,0	2,8
	-	2,0	1,9	1,9	1,7	2,0	1,9	1,8	2,0	1,9
M ¹	-	2,9	2,7	2,7	2,9	2,9	-	2,8	2,8	3,0
	-	1,9	1,9	1,8	1,9	1,8	-	1,8	1,9	1,9
M ²	-	2,2	2,2	2,0	2,0	2,2	-	1,9	2,1	2,2
	-	1,5	1,5	1,4	1,4	1,6	-	1,4	1,5	1,6
P ₄	-	2,7	2,5	2,3	2,4	2,6	2,3	2,5	2,8	2,3
	-	1,9	1,7	1,6	1,6	1,8	1,8	1,7	1,8	1,6
M ₁	-	2,7	2,7	2,6	2,7	2,8	2,6	2,8	2,8	2,8
	-	1,7	1,7	1,5	1,5	1,6	1,6	1,6	1,7	1,7
M ₂	-	2,3	2,6	2,1	2,4	2,6	2,5	2,5	2,5	2,6
	-	1,5	1,7	1,5	1,5	1,7	1,5	1,5	1,5	1,6
M ₃	-	1,5	1,8	1,7	1,8	2,0	1,9	1,5	1,7	1,9
	-	1,0	1,2	1,1	1,0	1,2	1,1	1,0	1,1	1,2

° L. Pal.: Longueur palatilaire (palatilar length: Rosevaer, 1965: 364). La formule des plis palataux: 4 + 3 + 1 est constatée chez les spécimens: VO.31, VO.33, VO.128, VO.53; la formule: 4 + $\frac{3}{4}$ + 1 est trouvée chez: VO.32, VO.42, VO.129. Le palatum des deux autres spécimens est abîmé.

Lissonycteris angolensis smithi (Thomas, 1908)

Deux spécimens de cette sous-espèce (VO.19 & VO.22) sont identifiées parmi les 134 chiroptères capturés.

La coloration est tellement semblable à celle de *Rousettus aegyptiacus*, qu'on ne peut pas se baser sur ce caractère pour la détermination. Cependant, la face dorsale, comparée à celle du groupe entier des Rousettes de cette collection, semble légèrement plus brun chocolat à brun roux. La partie musclée de l'avant-bras, c.-à-d. légèrement plus de moitié de celui-ci, est couverte de poils.

Les deux spécimens possèdent 9 plis palataux. Le premier pli palatal, plus ou moins droit est situé entre les premières prémolaires ou plus vers l'avant dans la zone entre les canines et les premières prémolaires; il n'atteint pas la rangée des dents. Les deuxième et troisième plis, courbés vers l'avant, sont également ininterrompus mais touchent les dents; ils relient respectivement les deuxième et troisième prémolaires. Les quatrième et cinquième plis reliant les premières et les deuxième molaires sont de forme semblable, mais interrompus au milieu. Les sixième et septième plis, interrompus, courbés plus vers l'arrière sur les bords du palatum postdental, sont plus épais que les plis interdentaires. Les huitième et neuvième plis sont interrompus et dentés (plus ou moins 20 dents); ils sont très rapprochés entr'eux (voir fig. 3).

Les mensurations sont données dans le tableau II. Notons que cette espèce fut déjà capturée en République de Guinée par Eisentraut & Knorr (1957).

TABLEAU II. Mensurations de *Lissonycteris angolensis smithi* (Thomas, 1908).

	VO.19	VO.22		VO.19	VO.22
L. Av. Bras	68,2	67,8	P ³ Long.	2,1	2,1
			Larg.	1,5	1,5
L. Tot. Crâne	-	-	P ⁴	2,2	2,2
				1,9	1,7
Larg. Zyg.	21,3	20,2	M ¹	2,0	1,9
				1,6	1,5
C-M ²	14,0	13,7	M ²	1,4	1,6
				1,5	1,3
M ² -M ²	10,6	11,0	P ₄	2,8	2,4
				1,7	1,6
L. Pal.	18,6	18,5	M ₁	2,3	2,1
				1,5	1,4
Rostre	19,8	21,1	M ₂	2,3	1,9
				1,4	1,3
			M ₃	-	1,4
				-	1,0

Epomophorus gambianus gambianus (Ogilby, 1835)

Un seul spécimen (VO.3), une femelle adulte, fut capturé le 13 décembre 1966. Les mensurations, reproduites dans le tableau III sont en général légèrement inférieures à celles obtenues par Anderson (1912), mais se situent entre les limites données par Rosevaer (1965 : 98).

La coloration de la face dorsale est brun roux (d'après Ridgway Verona Brown). La face ventrale est plus claire. Une tache longitudinale blanche est présente sur le ventre.

A part de la forme des plis palataux qui sont d'ailleurs très nets et très prononcés sur ce spécimen séché, ce chiroptère ressemble énormément à *Epomops buettikoferi* (Matschie, 1899). Le premier pli palatal se situe derrière les canines, le deuxième avant les premières prémolaires, mais les extrémités se recourbent vers ceux-ci; le troisième dans la zone entre les deux prémolaires et le quatrième entre les prémolaires et les molaires. Les deux suivants sont interrompus au milieu et se situent sur le palatum postdentaire. Trois autres plis entiers mais beaucoup moins prononcés seraient présents selon Rosevaer (1965 : 99). S'ils sont présents sur l'animal vivant, ils ne sont plus visibles sur ce spécimen conservé (voir aussi fig. 4).

TABLEAU III. Mensurations d'une femelle adulte d'*Epomophorus g. gambianus* (Ogilby, 1835).

	VO.3		VO.3
L. Av. Bras	83,5	P ³ Long.	3,1
		Larg.	1,9
Larg. Zyg.	25,7	P ⁴	3,3
			1,9
C - M ¹	17,9	M ¹	3,6
			1,9
M ¹ - M ¹	13,2	P ₃	2,6
			1,7
L. Pal.	29,0	P ₄	2,8
			1,9
Rostre	19,5	M ₁	3,2
			1,9
		M ₂	1,9
			1,6

Epomops buettikoferi (Matschie, 1899)

Le matériel consiste en 7 spécimens empaillés avec crânes séparés et deux crânes. Un exemplaire juvénile (VO.11) avec un palatum mal conservé et trois spécimens, dont seulement la peau est conservée, appartiennent très

probablement aussi à cette espèce. Les mensurations de ceux-ci n'ont cependant pas été prises en considération dans les calculs de la moyenne et de la déviation standard. Il était possible de reconnaître deux mâles adultes, grâce à la présence d'épaulettes blanches bien développées et à l'absence de mamelles. Les auteurs se sont basés sur la présence de mamelles restées nettement visibles sur la peau séchée, pour identifier les femelles.

La face dorsale des spécimens est brun roux (d'après Ridgway généralement Cinnamon Brown, parfois Verona Brown). Quelques spécimens présentent une bande (en forme de V) reliant les épaules légèrement plus claires que le reste de la fourrure dorsale. Les poils dorsaux ont en général une longueur d'environ 1 cm, les poils ventraux de plus ou moins 0,5 cm. La face ventrale n'est pas aussi velue que la dorsale et est également plus claire que celle-ci. Tous les spécimens présentent une tache ventrale blanche (d'après Ridgway Olive Buff), étroite, ovale et longue d'environ 4 cm. Cette tache est d'autant plus prononcée que l'individu est plus foncé. Les mâles, comme mentionné plus haut, sont pourvus de brosses scapulaires blanches très contrastantes avec les poils environnants. Les touffes de poils blancs à la base des oreilles sont nettement visibles, même chez l'exemplaire juvénile.

Les auteurs mentionnent la variabilité des plis palataux chez les spécimens séchés, bien que ce caractère soit seulement bien visible chez les sujets frais ou conservés en liquide. L'attention particulière concernant la variabilité des plis palataux provient du fait que ce caractère morphologique est considéré jusqu'à présent comme essentiel pour la distinction entre les deux genres *Epomophorus* et *Epomops*.

Le premier de ces plis, droit ou légèrement en forme de V, se situe derrière

TABLEAU IV. Mensurations d'un mâle et d'une femelle d'*Epomops buettikoferi* (Matschie, 1899).

	VO.2(♂)	VO.13(♀)		VO.2	VO.13
Long. Av. Bras	100,7	88,9	P ³ Long.	2,8	2,8
			Larg.	2,3	2,0
L. Tot. Crâne	-	-	P ⁴	3,1	2,8
				2,1	1,9
Larg. Zyg.	28,3	24,7	M ¹	3,5	3,1
				1,7	1,5
C - M ¹	18,9	16,4	P ₃	2,5	2,3
				2,1	1,9
M ¹ - M ¹	16,6	13,8	P ₄	3,1	2,7
				2,1	1,8
Long. Pal.	29,7	25,0	M ₁	3,1	2,9
				1,9	1,6
Rostre	25,4	18,3	M ₂	2,1	1,8
				1,5	1,2

TABLEAU V. Mensurations effectuées sur le groupe entier d'*Epomops buettikoferi* (Matschie, 1899).

	m	(min. - max.)	n	d. s.
Long. Av. Bras	92,20	(87,2-100,7)	7	4,66
Long. Tot. Crâne	50,20	(47,4- 56,4)	3	-
Rostre	20,72	(18,2- 25,4)	9	3,12
L. Pal.	26,97	(24,1- 30,0)	9	2,66
Larg. Zyg.	26,31	(25,2- 28,3)	7	2,34
C - M ¹	16,83	(15,1- 19,0)	8	1,52
M ¹ - M ¹	15,04	(13,8- 17,0)	8	1,35
P ³ Long.	2,81	(2,6-3,0)	7	0,15
Larg.	2,03	(1,9-2,3)	7	0,14
P ⁴	2,99	(2,7-3,4)	7	0,24
	1,97	(1,8-2,2)	7	0,14
M ¹	3,34	(3,0-4,0)	7	0,35
	1,63	(1,4-1,8)	7	0,16
P ₃	2,37	(2,1-2,6)	7	0,17
	1,96	(1,6-2,1)	7	0,17
P ₄	2,90	(2,7-3,1)	7	0,19
	1,93	(1,8-2,1)	7	0,13
M ₁	3,04	(2,8-3,6)	7	0,27
	1 77	(1,6-2,0)	7	0,17
M ₂	2,03	(1,8-2,2)	7	0,13
	1,51	(1,2-1,9)	7	0,23

les canines, mais chez un spécimen (agrandi 10×) il n'est pas visible ou absent. Le deuxième pli palatal est localisé entre ou derrière les premières prémolaires; il peut relier celles-ci ou s'étendre seulement au milieu du palatum ou ses extrémités peuvent se recourber et atteindre les deuxième prémolaires. Ce pli peut être interrompu au milieu. Le troisième pli consiste en une ligne interrompue n'atteignant pas la rangée des dents. Il se situe entre les deuxième prémolaires ou derrière celles-ci. Le quatrième pli se trouve entre ou derrière les molaires. Il est, tout comme le cinquième pli, interrompu.

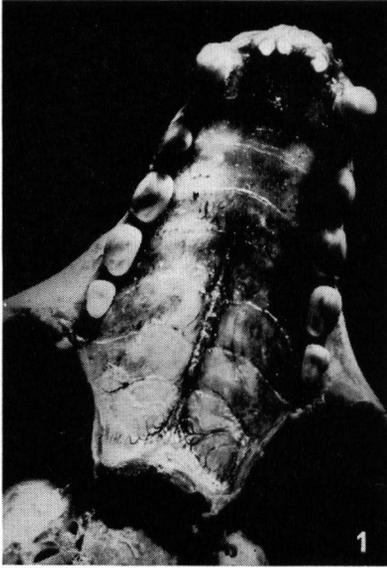


FIG. 1. La mâchoire supérieure et le palatum de *Rousettus aegyptiacus* (Geoffroy, 1810), (VO.31).

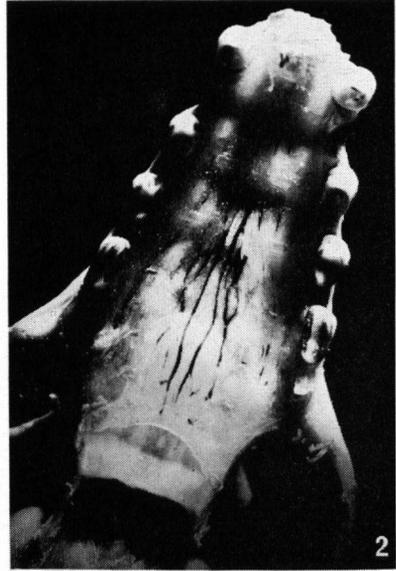


FIG. 2. La mâchoire supérieure et le palatum d'*Epomops buettikoferi* (Matchie, 1899), (VO.13).

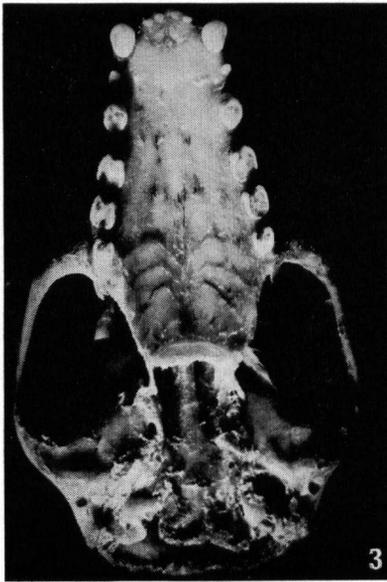


FIG. 3. La mâchoire supérieure et le palatum de *Lissonycteris angolensis smithi* (Thomas, 1908), (VO.22).



FIG. 4. La mâchoire supérieure et le palatum d'*Epomophorus gambianus gambianus* (Ogilby, 1835), (VO.3).



FIG. 5. La mâchoire supérieure et le palatum d'un vieux spécimen d'*Epomops buettikoferi* (Matschie, 1899), (VO.132).



FIG. 6. La mâchoire inférieure d'un vieux spécimen d'*Epomops buettikoferi* (Matschie, 1899), (VO.132).

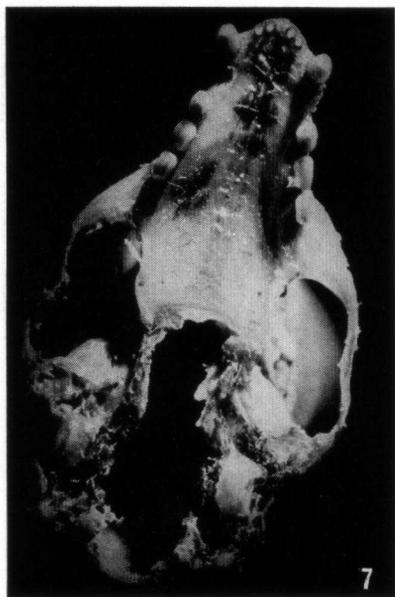


FIG. 7. La mâchoire supérieure et le palatum de *Nanonycteris veldkampi* (Jentink, 1888), (VO.106).



FIG. 8. La mâchoire supérieure et le palatum d'une femelle adulte de *Nanonycteris veldkampi* (Jentink, 1888), conservée en alcool (VO.187).

Les plis suivants, souvent irréguliers et incomplets sont difficiles à compter.

Un exemplaire âgé (VO.132) ne possède plus que les dents suivantes: les canines, 4 incisives inférieures, 1 incisive supérieure, 3 prémolaires inférieures et 1 prémolaire supérieure (voir figs. 5, 6). Il est pratiquement exclu que cet animal puisse mâcher une nourriture dure: celle-ci doit consister en fruits mous et juteux.

Notons explicitement que cette espèce, vu le nombre de spécimens récoltés, ne semble pas exceptionnelle. Elle fut récemment découverte dans les forêts de la Sierra Léone (Rosevaer, 1965 : 107). On sait maintenant qu'elle fréquente également les galeries forestières de la République de Guinée. Les auteurs pensent que son aire de dispersion s'étend encore plus vers le nord où le même genre de milieu existe. Les mensurations sont présentées dans le tableau IV. Voir aussi une photo du palate, fig. 2.

Micropteropus pusillus (Peters, 1867)

Le matériel consiste en 104 spécimens séchés avec crânes séparés. Les brosses scapulaires des 18 spécimens présentant ces caractères sont entourées d'un anneau de poils bruns très foncés; cet anneau est plus large sur le côté ventral. Ils sont considérés comme des mâles adultes (Rosevaer, 1965 : 109). Les poils blancs de ces brosses ont une longueur de 8 ± 3 mm. Tous les spécimens pourvus de mamelles encore nettement visibles et de dents plus ou moins usées sont considérés comme étant des femelles adultes.

La coloration de la face dorsale est généralement brun clair à brun roux (d'après Ridgway Tawny Olive, Buffy Brown ou Drab). La face dorsale du groupe des mâles, comparée au groupe des femelles est légèrement plus foncée, bien qu'individuellement aucune distinction ne peut être faite. La face ventrale est plus claire et moins velue que la dorsale. Les ailes séchées, repliées à côté du corps, sont d'un brun très foncé (d'après Ridgway Dark Olive ou Bone Brown). La partie musclée de l'avant-bras est couverte de poils (c.-à-d. la moitié de l'avant-bras chez 70% des spécimens, jusqu'au trois quarts chez 25% et chez 5% plus de trois quarts de l'avant-bras est couvert de poils).

Les petites touffes de poils blancs à la base des oreilles sont bien visibles chez tous les spécimens. Trois exemplaires femelles (VO.10, VO.43, VO.77) présentent une petite prémolaire supérieure supplémentaire, deux fois à droite et une fois à gauche. Les mensurations sont reproduites dans les tableaux VI et VII.

TABLEAU VI. Mensurations d'un groupe de mâles de *Micropteropus pusillus* (Peters, 1867).

	m (min. - max.)	n	d. s.
L. Av. Bras	51,00 (48,7 - 53,3)	18	1,18
L. Tot. Crâne	29,35 (28,3 - 30,3)	11	0,64
Larg. Zyg.	18,34 (17,1 - 18,8)	12	0,55
C - M ¹	8,82 (8,2 - 9,1)	18	0,28
M ¹ - M ¹	9,70 (9,3 - 10,2)	18	0,27
L. Pal.	13,75 (13,1 - 15,0)	14	0,52
Rostre	8,58 (7,7 - 9,6)	17	0,57
P ³ Long.	1,58 (1,4 - 1,9)	18	0,12
Larg.	1,02 (0,9 - 1,1)	18	0,05
P ⁴	1,88 (1,7 - 2,2)	18	0,15
	1,09 (1,0 - 1,2)	18	0,68
M ¹	1,88 (1,6 - 2,2)	18	0,14
	1,10 (1,0 - 1,3)	18	0,29
P ₄	1,40 (1,2 - 1,6)	18	0,11
	0,96 (0,8 - 1,0)	18	0,03
M ₁	1,72 (1,5 - 1,9)	18	0,13
	0,98 (0,8 - 2,2)	17	0,03
M ₂	1,90 (1,8 - 2,2)	17	0,11
	0,92 (0,8 - 1,0)	17	0,05
M ₃	1,21 (1,0 - 1,4)	16	0,04
	0,90 (0,6 - 1,1)	16	0,11

TABLEAU VII. Mensurations d'un groupe de femelles de *Micropteropus pusillus* (Peters, 1867).

	m (min. - max.)	n	d. s.
L. Av. Bras	52,08 (49,6 - 55,0)	21	1,69
L. Tot. Crâne	28,62 (27,5 - 29,3)	16	0,64
Larg. Zyg.	18,00 (17,2 - 18,7)	15	0,43
C - M ¹	8,51 (8,1 - 9,0)	21	0,90
M ¹ -M ¹	9,65 (8,8 - 10,3)	21	0,34
Long. Pal.	13,33 (12,1 - 14,1)	16	0,48
Rostre	8,34 (7,4 - 9,1)	20	0,48
P ³ Long.	1,50 (1,4 - 1,7)	21	0,10
Larg.	1,02 (1,0 - 1,1)	21	0,16
P ⁴	1,89 (1,8 - 2,1)	21	0,08
	1,07 (1,0 - 1,2)	21	0,18
M ¹	1,85 (1,7 - 2,0)	21	0,09
	1,08 (1,0 - 1,2)	21	0,06
P ₄	1,41 (1,2 - 1,7)	19	0,14
	0,97 (0,9 - 1,1)	19	0,06
M ₁	1,65 (1,3 - 1,9)	20	0,14
	0,99 (0,8 - 1,1)	20	0,06
M ₂	1,85 (1,5 - 2,3)	20	0,17
	1,02 (0,9 - 1,2)	20	0,06
M ₃	1,19 (0,9 - 1,5)	18	0,14
	0,91 (0,8 - 1,0)	18	0,25

Nanonycteris veldkampi (Jentink, 1888)

Le matériel consiste en trois spécimens empaillés avec crânes séparés (VO.29, VO.39, VO.106), une femelle adulte (VO.187), conservée en alcool, ainsi qu'un foetus développé provenant de cette dernière. Cette femelle est capturée le 26 novembre 1966. S'il existe une période de reproduction précise pour cette espèce, il est donc probable qu'elle se situe vers cette date.

La coloration est pratiquement semblable à celle de *Micropteropus pusillus*. Chez deux spécimens la face dorsale (d'après Ridgway Olive Brown, Verona

Brown, Buffy Brown) semble légèrement plus grise que celle de *Micropterus pusillus*. La moitié de l'avant-bras est couverte de poils chez trois spécimens et les trois quarts chez le quatrième.

Les plis palataux (voir photos 7 et 8) de ces deux espèces diffèrent également nettement. Les exemplaires ont été trouvés dans les filets en même temps que *Micropterus pusillus* et *Rousettus aegyptiacus*.

Les mensurations des spécimens sont présentées dans le tableau VIII.

TABLEAU VIII. Mensurations de quatre spécimens de *Nanonycteris veldkampi* (Jentink, 1888).

	VO.29	VO.106(♀)	VO.39	VO.187(♀)
L. Av. Bras	47,5	50,8	46,2	50,3
L. Tot. Crâne	-	26,3	-	-
Larg. Zyg.	-	15,3	-	-
C - M ¹	7,3	7,2	7,0	7,0
M ¹ -M ¹	7,1	8,2	6,7	6,9
Long. Pal.	10,3	11,9	9,8	-
Rostre	8,2	9,0	8,0	-
P ³ Long.	1,3	1,1	1,1	1,1
Larg.	1,0	1,0	0,9	1,0
P ⁴	1,4	1,4	1,5	1,2
	1,0	0,9	0,9	0,8
M ¹	1,3	1,3	1,1	1,2
	0,7	0,8	0,7	0,7
P ₄	1,0	1,0	1,0	0,9
	0,8	0,9	0,8	0,7
M ₁	1,3	1,3	1,1	1,0
	0,8	0,8	0,8	0,7
M ₂	1,6	1,2	1,5	1,2
	0,7	0,8	0,8	0,7
M ₃	1,0	0,9	0,8	0,8
	0,5	0,7	0,6	0,5

REMERCIEMENTS

Les auteurs remercient sincèrement les autorités et les personnes qui ont contribué à la réussite de l'expédition en Guinée et en particulier, le Dr. A. Kortlandt. Les auteurs tiennent à remercier aussi le Dr. A. M. Husson du Rijksmuseum van Natuurlijke Historie, à Leiden, pour avoir prêté des spécimens de comparaison et Monsieur D. R. Rosevaer du British Museum à Londres pour des données supplémentaires.

BIBLIOGRAPHIE

- AELLEN, V.**
1952 Contribution à l'étude des chiroptères du Cameroun. — Mém. Soc. Neuchât. sc. nat., 8 : 1—121.
- ALLEN, J. A., H. LANG & J. P. CHAPIN**
1917 The American Museum Congo Expedition collection of Bats. — Bull. Amer. Mus. nat. Hist., 37 : 405—563, 12 pls.
- ANDERSEN, K.**
1912 Catalogue of the Chiroptera in the collection of the British Museum, 1 : i—ci, 1—854, (British Mus., London).
- BROSSET, A.**
1966 La biologie des chiroptères : i—viii, 1—240 (Mason, Paris).
- DOBSON, G. E.**
1875 Catalogue of the Chiroptera in the collection of the British Museum : I—XLII, 1—567, 30 pls. (British Museum, London).
- EISENTRAUT, M.**
1959 Der Rassenkreis *Rousettus aegyptiacus* E. Geoffroy. — Bonn. zool. Beitr. 10 : 218—235.
1963 Die Wirbeltiere des Kamerungebirges : 1—353 (Parey, Hamburg & Berlin).
- EISENTRAUT, M. & H. KNORR**
1957 Les chauves-souris cavernicoles de la Guinée française. — Mammalia, 21 : 321—340.
- HAYMAN, R. W., X. MISONNE & W. VERHEYEN**
1966 The Bats of the Congo and of Rwanda and Burundi. — Ann. Mus. Roy. Afrique Cent.: Tervuren, (8°) (Sc. Zool.) 154 : 5—191.
- JENTINK, F. A.**
1888 Zoological researches in Liberia; a list of mammals collected by J. Büttikofer, C. F. Sala and F. X. Stampfli. — Notes Leiden Mus., 10 : 1—58.
- OSTWALD, W.**
1939 Die kleine Farbmestafel; Ausgabe B : 1—7, 5 Tfln. (Muster-Schmidt, Göttingen).
- RIDGWAY, R.**
1912 Color standards and color nomenclature: i—iii, 1—43, 53 pls. (A. Hoen & Co, Baltimore).

ROSEVAER, D. R.

1965 The Bats of West Africa: i—xiii, 1—418 (British Mus., London).

SANDERSON, I. T.

1940 The Mammals of the North Cameroons forest area. — Trans. zool. Soc. London, 24 : 623—725, 22 pls.

ZIMMERMANN, K.

1952 Vergleichende Farbtabelle. Comparing colour plates: 1—47, (Schöps Verlag, Frankfurt/Main).

JO VAN ORSHOVEN & Drs. P. J. H. VAN BREE,
Zoölogisch Museum van de Universiteit van Amsterdam,
Plantage Middenlaan 53,
Amsterdam-C. — Pays Bas.